

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse : 04/07/2019

Titre du projet du marché *	N01.06 160001 – Réaménagement de la jonction de Nyon et assainissement du pont sur l'Asse – BAMO et DGT (ID 6095)
Forme / genre de mise en concurrence *	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé
ID du projet *	189906
N° de la publication SIMAP *	1084629
Date de publication SIMAP *	28/06/2019
Adjudicateur *	Office fédéral des routes - Infrastructure routière Ouest Filiale Estavayer-le-Lac
Organisateur *	Office fédéral des routes - Infrastructure routière Ouest Filiale Estavayer-le-Lac – à l'attention de Gestion des projets Place de la Gare 7, 1470 Estavayer-le-Lac, Suisse, Téléphone: +41 58 461 87 11 E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch
Calendrier	
Inscription	Sur simap, pas de délai.
Visite	Pas de visite prévue.
Questions	12/07/2019, sur simap.
Rendu documents	16/08/2019 à 23h59, date du timbre postal. Dossier complet sur support papier (2 exemplaires) et numérique sur 2 clés USB. Le timbre postal fait foi En cas de remise en mains propres l'offre est à déposer pendant les heures d'ouverture de la filiale et contre un accusé de réception.
Rendu maquette	Pas de maquette à rendre.
Type de procédure *	Procédure ouverte, soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux.
Genre de prestations / type de mandats *	Services d'ingénierie Spécialité engagée : BAMO + DGT + APR partiel en ingénierie civil principalement et ingénieur trafic dans une moindre mesure (domaines OFROU K et T/U)
Description détaillée des prestations / du projet	Sur le tronçon de la N01 entre Rolle et Nyon, l'OFROU établit deux projets d'amélioration des infrastructures. Il s'agit du réaménagement de la jonction de Nyon et de la réfection du pont sur l'Asse. En ce qui concerne la jonction de Nyon, le projet AP a été mis à l'enquête et devrait être approuvé prochainement. En ce qui concerne la réfection du pont sur l'Asse, le projet MP est presque terminé, il sera envoyé prochainement à la centrale de l'OFROU pour approbation. L'OFROU souhaite regrouper ces deux projets à une distance de seulement 500 m et coordonner leur mise en œuvre afin de minimiser les gênes aux usagers (conducteurs, population, commerces, festival Paléo). Il cherche donc un BAMO accumulant la tâche DGT (BAMO-DGT) qui établit un concept d'intervention et qui coordonne ensuite les études et la réalisation des projets. Ce marché fera l'objet de deux contrats distincts. Le cahier des charges se réfère aux règlements SIA 103, 108, 111 et 112. Les prestations sont clairement définies.

Communauté de mandataires

Admises sous les conditions suivantes :

- la communauté est sous forme de société simple ;
- la communauté de soumissionnaires spécifie le membre qui pilote le projet ;
- la communauté de soumissionnaires indique la participation (en %) de chaque membre ;
- une fois l'offre remise, il n'est plus possible de modifier la composition de la communauté.

Sous-traitance

Admise. 50% au maximum de la prestation peuvent être fournis par des sous-traitants. La liste exhaustive des sous-traitants doit être impérativement jointe. Les personnes-clés ne peuvent pas appartenir à un sous-traitant.

Mandataires préimpliqués

Les bureaux préimpliqués autorisés à participer sont mentionnés et les documents produits sont mis à disposition sur demande en raison du volume important de données.

Le bureau préimpliqué non-autorisé à participer est mentionné.

Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts

L'OFROU est lié par son propre manuel sur les marchés publics, art. 3.2.3.1, qui garantit des objectifs similaires à la SIA 144.

Conditions de participation

Le chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire est égal ou supérieur au double du montant annuel du marché. Déclaration volontaire du soumissionnaire signée. Extrait(s) du registre du commerce pour le soumissionnaire et le cas échéant pour chaque membre de l'association de partenaires.

Critères d'aptitude

Q1 Capacité technique du soumissionnaire
Q2 Capacité économique et financière soumissionnaire
Q3 Aptitudes et disponibilités de la personne-clé

Critères d'adjudication / de sélection

C1 Compétences et références des personnes-clés [35%]
C2 Prix [25%], notation linéaire
C3 Compétences particulières et références du soumissionnaire [20%]
C4 Analyses des tâches et proposition de marche à suivre, analyses des risques [20%]

Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.

Indemnités / prix :

Pas d'indemnités.

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres

- Indications de l'appel d'offres : les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.
- La description du projet et des enjeux / objectifs est détaillée
- Préimplification : Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les règles de leur participation ou exclusion du marché sont correctes.
- Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- Les moyens d'appréciation des critères d'aptitude sont clairement indiqués.
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- Les délais sont corrects.

Manques de l'appel d'offres

- Néant.

Observations de l'OMPr *

- L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, et qu'il n'en respecte que partiellement les principes généraux.
- L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.

